

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DES
ACTIVITÉS DE RECHERCHE DU CENTRE
HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE (CHU) :
CHU Martinique - Centre hospitalier
universitaire de Martinique

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :
DGOS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2022
VAGUE B



Pour le Hcéres :

M. Stéphane Le Bouler,
président par intérim

Au nom du comité d'experts :

M. Cédric Baumann, président du
comité

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom du CIC.

PRÉSENTATION DU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE (CHU)

Nom du CHU :	CHU Martinique - Centre hospitalier universitaire de Martinique
Acronyme du CHU :	CHUM
Nom du directeur (2019-2020) :	M. Benjamin Garel
Nom du porteur de projet (2021-2025) :	M. Jérôme Le Briere, Directeur général, assisté de M. Rodrigue Alexander, chef de pôle Qualité Transformation numérique, Recherche, et de Mme Chloé Saint-Ville, directrice de la recherche, porteuse de projet
Nombre d'axes du projet :	2, et 2 en émergence

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Cédric Baumann, CHRU de Nancy
Experts :	Mme France Cazenave-Roblot, CHU de Poitiers M. Athanasios Benetos, CHRU de Nancy M. Robin Dhote, AP-HP M. Frédéric Mauny, CHRU de Besançon M. Mehdi Siaghy, CHRU de Nancy

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Thomas Lecompte

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DU CHU

M. Rodrigue Alexander, chef du pôle Qualité, Transformation numérique, Recherche
M. André Cabie, VP Recherche
M. Christophe Deligny, Vice-Doyen, représentant de l'Université
M. Moustapha Drame, Coordonnateur médical DRCI
M. Jérôme Le Briere, Directeur général
M. François Roques, Président CME
Mme Chloé Saint-Ville, directrice de la recherche
M. Rudy Valentino, Vice-Coordonnateur médical DRCI

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DU CHU

Le Centre Hospitalier Universitaire de la Martinique (CHUM) est un établissement public de santé assurant, à l'instar des autres CHU français une triple mission de Soins, d'Enseignement et de Recherche. Le CHUM est né de la fusion le 1er janvier 2013 entre les hôpitaux de Fort de France, Lamentin et Trinité. Il répond ainsi aux besoins de proximité et assure également des missions spécifiques de santé publique ainsi que la prise en charge de pathologies lourdes et de recours.

Le CHUM comporte après cette fusion huit sites géographiques parfois éloignés les uns des autres : les hôpitaux Pierre Zobda Quitman 1, 2 et 3, spécialisés dans la médecine, la chirurgie, les soins critiques, les urgences, la pharmacotechnie et le traitement du cancer (avec Calrac aussi), la Maison de la Femme de la Mère et de l'Enfant, spécialisée dans la maternité, la périnatalité et la pédiatrie, l'hôpital Albert Clarac, dédié à l'oncologie, le Centre Emma Ventura, qui assure la prise en charge des personnes âgées (Unité de Soins de longue durée, Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes), l'hôpital Louis Domergue, un établissement de proximité du Nord Atlantique pour les urgences et la maternité (Trinité), et enfin l'hôpital Mangot Vulcin, spécialisé dans la médecine physique et de réadaptation, la néphrologie et l'hémodialyse (Lamentin).

Il n'y a pas d'UMR localisée à la Martinique. Le CIC est bi-site, avec la Guadeloupe. L'université des Antilles est une université pluridisciplinaire implantée sur deux régions, Guadeloupe et Martinique née de la scission de l'université des Antilles et de la Guyane en 2014, en université de Guyane, d'une part et en université des Antilles, d'autre part. Des équipes du CHUM sont bien intégrées au dispositif PNMR, avec même parfois le niveau de site constitutif.

DIRECTION DU CHU

Benjamin Garel, Directeur Général du CHUM durant la période évaluée.

Direction actuelle : Jérôme Le Briere

Directeur de la Recherche : Rodrigue Alexander

NOMENCLATURE HCÉRES

SVE Sciences du vivant et environnement

THÉMATIQUES

Les travaux de recherche clinique menés par le CHUM s'inscrivent essentiellement dans deux axes prioritaires, l'axe "Maladies infectieuses et infections émergentes" (André Cabié) et l'axe "Pathologies cardiovasculaires, envenimation et impacts des menaces environnementales spécifiques de l'espace caribéen" (Rémi Nevière), ainsi que deux axes en émergence, l'axe "Epidémiologie clinique et vieillissement" (Moustapha Dramé) et l'axe "Données de santé" (Emmanuelle Sylvestre). Le comité a pu constater lors de la visite que la réflexion sur ces deux axes avait beaucoup progressé.

EFFECTIFS DU CHU

Composition du centre hospitalier	Nombre au 31 décembre 2021
Personnels permanents	
Professeurs, maîtres de conférences et assimilés	15
Praticiens Hospitaliers	239
Professeurs, maîtres de conférences et assimilés, affiliés à une unité labélisée (UMR CNRS ou INSERM, EA, CIC)	2
Praticiens hospitaliers affiliés à une unité labélisée (UMR CNRS ou INSERM, EA, CIC)	0
Autres personnels permanents impliqués dans la recherche : professionnels de santé, personnels d'appui à la recherche	17
TOTAL des personnels permanents	273
Personnels non permanents	
Professeurs et maîtres de conférences et assimilés non permanents, y compris les émérites	2
Post-doctorants ou chercheurs CDD (non affiliés à une unité labélisée, sauf CIC) accueillis plus de 12 mois au cours de la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2021	0
Personnels d'appui à la recherche non permanents	5
Doctorants : médecins, pharmaciens et paramédicaux accueillis au cours de la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2021	29
TOTAL des personnels non permanents	36
Total des personnels	308

AVIS GLOBAL SUR LE CHU

La recherche et l'innovation sont affichées comme des priorités du CHUM. Les deux axes actuels sont portés par quelques chercheurs très impliqués, dont la production scientifique est excellente, voire exceptionnelle. Cependant, la multiplicité et la lourdeur de leurs fonctions rendent l'exercice ardu. De plus des limites structurelles et organisationnelles menacent la portée des réels efforts faits.

Ces limites sont d'abord structurelles. L'éloignement des différents sites du CHUM complique les échanges. Le caractère insulaire et le décalage horaire par rapport à l'hexagone sont également des freins. L'absence d'Institut Pasteur martiniquais crée un déséquilibre par rapport aux voisins ultramarins. Le nombre de personnels impliqués dans la recherche est trop limité avec de plus un important taux de renouvellement. Les locaux dédiés à la recherche doivent être substantiellement améliorés.

Ces limites sont également organisationnelles. Il est crucial de clarifier et simplifier le parcours projet pour les chercheuses - chercheurs. Les missions de certaines structures impliquées dans la recherche gagneraient à être clarifiées (exemple : l'IRB) pour limiter les redondances.

Deux nouveaux axes sont envisagés : vieillissement et données de santé. La réflexion à ce sujet doit se poursuivre.

Au total, le CHUM veut soutenir et accompagner les chercheuses - chercheurs et a mis en place des mesures en ce sens. Le Comité recense deux projets innovants mais le faible nombre de chercheurs et les multiples difficultés rencontrées impliquent de mettre en place des mesures permettant d'adapter au fur et à mesure les projets et les moyens.

Le Comité recommande un soutien massif du CHUM en particulier pour sa recherche clinique, dès lors qu'une gouvernance garante de la bonne utilisation des ressources sera assurée, et la coordination amplifiée au sein de l'ensemble Antilles-Guyane - à noter la mutualisation des enseignements du parcours médecine, devenu complet. Un Institut Pasteur devrait être implanté à la Martinique. Les interactions avec les autres disciplines de l'Université des Antilles (SHS, sociologie, psychologie, etc.) devraient être développées.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

 [@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

